



**HAL**  
open science

## Master Administration économique et sociale

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Administration économique et sociale. 2009, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02035538

**HAL Id: hceres-02035538**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035538>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

## ACADÉMIE : PARIS

Établissement : Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Demande n°S3100020244

Domaine : Droit, science politique

Mention : Administration économique et sociale

Demande n° S3100020245

Domaine : Economie, gestion

Mention : Administration économique et sociale

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : C

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

La mention est supposée se rattacher à deux domaines distincts. Ce double rattachement montre bien les limites d'une logique de fractionnement, puisqu'il existe au niveau national un domaine «Droit Economie Gestion» qui vise à offrir une lisibilité plus grande de l'offre de formation. De ce point de vue, le maintien de l'appellation «Administration Economique et Sociale» (AES) pour l'offre de formation master suggère une vraie difficulté à envisager une professionnalisation à ce niveau. En effet, l'appellation «AES» qui bénéficie d'une certaine reconnaissance en licence est beaucoup trop générale au niveau master. Le sous-titre proposé est, à cet égard, plus évocateur.

Si on rentre dans le détail de la mention, le M1 est organisé autour de 2 parcours. Le premier est intitulé parcours «Ressources Humaines». Il regroupe la quasi-totalité des flux qui sont assez proches en moyenne de 200 étudiants. Le second parcours intitulé «Développement Social» regroupe des flux dont le volume est non significatif (environ 10 étudiants). Ce dernier parcours accueille des étudiants en reprise d'étude ou en VAE, ce qui explique son audience très limitée. L'existence de ce second parcours ne semble donc pas réellement justifiée car il reste très «virtuel».

Ce M1 débouche sur huit spécialités avec une logique en Y, tout à fait conforme à l'esprit du LMD. En fait, cette logique est toutefois prise en défaut car l'orientation Relations Humaines est bien privilégiée dans certaines des spécialités mais se trouve écartée si l'on envisage d'autres spécialités, comme «Droit du sport», qui est en demande de création et dont on s'interroge sur la raison de sa présence dans cette mention «AES». Il en va de même, dans une moindre mesure peut-être, pour la spécialité «Création et développement des entreprises patrimoniales». On est donc obligé d'aboutir au constat selon lequel, on est encore davantage dans une logique de DESS qui fait l'objet d'un regroupement au sein d'une mention gérée par l'UFR AES. On peut dès lors douter d'une véritable ambition de mention de master avec un M1 qui prépare et oriente vers les spécialités de M2 définies en cohérence avec les équipes pédagogiques et de recherche et sur des objectifs d'insertion professionnelle clairs et crédibles.

Dans toutes les spécialités, l'insertion professionnelle est renseignée de manière très approximative et sommaire. Les informations sur les équipes pédagogiques sont communiquées dans l'annexe, mais elles sont souvent incomplètes, notamment en ce qui concerne la spécialité des enseignants chercheurs ou les fonctions occupées par les professionnels. Les responsables des spécialités appartiennent aux sections 1 (droit privé), 5 (sciences économiques) et 19 (sociologie) pour l'essentiel. Le caractère pluridisciplinaire est donc bien marqué, mais on peut regretter que des disciplines directement concernées par les programmes pédagogiques envisagés ne soient pas plus impliquées. Les flux sont également assez mal renseignés, tout au moins pour certaines spécialités. Les maquettes pédagogiques de certaines spécialités sont parfois très fragmentées ou trop générales.



Il est enfin assez étonnant de constater que pour l'offre de formation incluant une spécialité recherche, l'adossement à des unités de recherche n'est évoqué à aucun moment dans le dossier, qui comporte quand même 63 pages pour le document principal et 82 pages pour les annexes. L'organisation des documents est d'ailleurs difficile à appréhender.

On a l'impression que la notion de débouchés se rapporte davantage à l'insertion des étudiants titulaires d'une licence AES dans un master, plutôt qu'à l'insertion professionnelle qu'ils pourront envisager à l'issue du M2.

- Points forts :
  - L'image de marque de l'université Paris 1.
  - La pluridisciplinarité de la formation.
- Points faibles :
  - L'architecture de l'offre de formation qui reste centrée sur des formations historiques de DESS et qui est trop hétérogène au sein de la mention.
  - L'information fournie sur les équipes pédagogiques est de qualité très variable.
  - Pas d'appui recherche explicite.
  - Des flux mal renseignés et parfois insuffisants.
  - L'insertion professionnelle n'est pas évoquée de manière rigoureuse.
  - Le taux d'échec en M1 est trop important (40 % sur la dernière année).
  - Absence de positionnement par rapport à l'existence d'une offre de formation concurrente dense sur Paris.
  - Dossier mal organisé et souvent mal renseigné.

## Avis par spécialité )

### Travail, Organisations et Relations Sociales

- Appréciation (A+, A, B ou C) : C
- Point fort :
  - La focalisation sur des aspects théoriques (essentiellement sociologiques) autour du Travail.
- Points faibles :
  - Flux et débouchés insuffisants.
  - Appui recherche inexistant.
  - Volume horaire faible.
  - Contenu trop diversifié, peu susceptible de véritablement préparer à la recherche.
- Recommandation :
  - Abandonner une spécialité recherche qui ne bénéficie pas d'un appui recherche circonstancié et solide.

### Cadres des organismes du secteur social

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
  - Positionnement original.
  - Partenariat avec Paris Descartes.
  - Caractère généraliste permettant une insertion professionnelle potentiellement diversifiée dans le cadre général du secteur social.



- Points faibles :
  - Adéquation à préciser avec les attentes des organismes du secteur social.
  - Manque de données précises concernant l'insertion professionnelle.
  - Maquettes pédagogiques trop fragmentées.
- Recommandation :
  - Cette formation devra démontrer sa capacité à insérer ses diplômés de manière satisfaisante, tant quantitativement que qualitativement.

## Administration et Gestion de l'Emploi

- Appréciation (A+, A, B ou C) : C
- Points faibles :
  - Libellé et orientation générale peu adaptée à l'insertion réelle des étudiants.
  - Maquette pédagogique trop générale et trop insuffisante pour une réelle professionnalisation avec un total de 210 heures.
  - Orientation trop théorique pour un M2 professionnel et quasi-absence d'intervenants professionnels venant des entreprises.
- Recommandations :
  - Enquête d'insertion à mener, positionnement spécifique à identifier notamment pour se démarquer des Masters «Gestion des Ressources Humaines».
  - Organisation pédagogique à revoir.
  - Collaboration avec le monde professionnel à mettre en place.

## Protection sociale complémentaire

- Appréciation (A+, A, B ou C) : C

Cette spécialité présente probablement une réelle pertinence, même si, comme cela est dit dans le dossier, son objet n'est pas de former à un métier particulier, mais de permettre aux diplômés d'occuper des fonctions transversales et de direction. Toutefois, les flux sont relativement faibles. On peut vraiment regretter que le dossier soit très mal rédigé en ce qui concerne cette spécialité. Aucune information n'est donnée sur l'insertion, ou les interactions réelles avec le monde professionnel.

- Point fort :
  - Positionnement original sur une «niche».
- Points faibles :
  - Les objectifs professionnels restent flous.
  - Equipe pédagogique mal renseignée. Il ne suffit pas de donner des noms d'Enseignants-Chercheurs ou des noms d'institutions pour pouvoir apprécier la pertinence d'une équipe pédagogique.
  - Partenariat avec la Fédération nationale de la mutualité mais on ne connaît pas la nature de ce partenariat. Le rôle des professionnels dans la formation n'est pas renseigné.
  - Il semble que cette spécialité soit également à vocation recherche (renseignements donnés contradictoires) mais l'appui recherche n'est jamais évoqué.
  - Flux faibles.
- Recommandation :
  - Il serait souhaitable de fournir un dossier mieux renseigné.



## Création et Développement des Entreprises Patrimoniales

- Appréciation (A+, A, B ou C) : C

Il s'agit fondamentalement d'une formation de management, dont on ne comprend pas bien l'articulation avec les autres spécialités de la mention et surtout l'articulation avec le M1 dont la maquette pédagogique ne comporte pas d'enseignement de gestion. Par ailleurs, on comprend difficilement en quoi la structure de propriété des entreprises engendre une quelconque spécificité quant à leur création ou leur développement, ou tout au moins, la nécessité qui en résulterait de créer une spécialité de master.

- Point fort :
  - Formation en alternance.
- Points faibles :
  - Equipe pédagogique mal renseignée.
  - Maquette pédagogique très générale et peu professionnalisée.
  - Flux mal renseignés, il semble qu'il y ait actuellement 14 étudiants, ce qui est faible.
  - Insertion professionnelle non renseignée.
- Recommandation :
  - La différenciation par rapport aux formations traditionnelles et professionnalisantes de management n'est pas suffisante et ne justifie pas la présence de cette spécialité dans la mention.

## Ergonomie, Organisations et Espaces du Travail (EOET)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : C

Cette formation s'appuie sur un DESS créé en 1992 intitulé «Ergonomie et conception des systèmes de production» visant à former des consultants. On peut regretter ici encore que le dossier soit très mal renseigné sur les flux, l'insertion professionnelle réelle (surtout pour une formation aussi ancienne), les interactions avec le monde professionnel, ou encore l'appui recherche qui semble très important dans ces domaines.

- Points forts :
  - Positionnement original et intéressant.
  - Débouchés en adéquation avec la formation sur la base des informations sommaires communiquées.
- Points faibles :
  - Dossier très mal renseigné.
  - Maquette pédagogique très fragmentée, et la partie présentielle académique semble relativement limitée.
  - Appui recherche inexistant.
- Recommandation :
  - L'importance de l'ergonomie est certainement une dimension importante et susceptible de débouchés professionnels intéressants, mais il serait probablement souhaitable de développer des partenariats, au-delà de celui qui existe avec l'école d'architecture de Paris en s'orientant également vers les professions de santé.



## Fonction Formation et Développement des Compétences dans l'Espace Européen

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
  - Focalisation sur un métier de la Fonction Ressources Humaines.
  - Cursus apprentissage et formation continue séparés.
- Points faibles :
  - Pas de positionnement de la formation par rapport à la concurrence de nombreuses formations en GRH dans l'environnement.
  - Peu de vrais «professionnels» hors les «consultants», encore que ce point soit très mal renseigné.
- Recommandations :
  - Mener une étude précise concernant l'insertion des diplômés.
  - Un nom de spécialité du type «Gestion des compétences et de la formation» serait plus lisible. La dimension européenne ne peut concerner qu'une faible minorité de diplômés. Elle peut être prise en compte par l'intermédiaire d'une «option» donnée à la spécialité, mais pas directement comme «spécialité».

## Droit du Sport

- Appréciation (A+, A, B ou C) : C
- Points forts :
  - Création d'une formation avec un positionnement intéressant.
  - Expérience antérieure avec un DU.
- Points faibles :
  - Maquette pédagogique très fragmentée et dont le contenu académique semble limité.
  - Positionnement au sein d'une mention «AES» peu justifié.
  - Equipe académique de Paris 1 peu conséquente dans la spécialité.
  - Pas d'appui recherche.
  - Existence de débouchés réels en adéquation avec la formation.
- Recommandation :
  - Le rattachement à la mention «AES» est contestable. Si ce diplôme doit avoir une crédibilité maximale, il devrait être explicitement rattaché à une mention de droit, d'autant plus qu'il est spécifié que le recrutement est réalisé parmi les titulaires d'un M1 en droit.

## Commentaire et recommandations

- Il serait souhaitable de recentrer les spécialités de la mention en conformité avec les objectifs du M1.
- Le parcours «Développement social» du M1 n'est pas pertinent au regard des flux qu'il engendre.
- Le dossier présenté est finalement trop volumineux par rapport à la qualité réelle des informations qu'il contient. Il est de plus très mal structuré et ne permet pas d'avoir une vision claire et complète de chaque spécialité.
- Enfin l'appui recherche est inexistant pour l'ensemble des spécialités et d'ailleurs non évoqué dans le dossier.